



Vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s) à l'Accueil de Loisirs d'été pour une durée d'une à trois semaines en juillet, et/ou la dernière semaine d'août.

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités de fonctionnement de ce service :

- le paiement des frais de dossier de 12 € et de la/les semaine(s) d'activités se font à l'inscription (tarification modulée en fonction du quotient familial CAF pour les prestations)
- sont compris dans le prix : les repas, les goûters de l'après-midi, les sorties, les activités, les frais de garde ; seuls les pique-niques des 3 sorties et les goûters du matin ne sont pas compris
- les chèques ANCV sont acceptés, mais aucune monnaie n'est rendue, ni aucun remboursement fait
- le seul cas donnant lieu à un éventuel remboursement est une absence pour maladie avec justificatif médical
- les inscriptions se font obligatoirement à la semaine pour l'ALSH de juillet
- soirée d'inscriptions le **mardi 24 mai** à la Mairie, de 17h à 19h. Le nombre de places est limité
- l'accueil se fait de **8h** à 9h45 / le départ de 16h15 à **18h (dernier délai)**
- **le dossier d'inscription doit être complet** : feuille d'inscription + fiche sanitaire + attestation d'assurance extra-scolaire + photocopie des vaccins
- en dehors des représentants légaux, les enfants pourront être cherchés par des personnes habilitées mentionnées nominativement sur dossier d'inscription
- pour faciliter la restitution des affaires oubliées, les vêtements devront être marqués au nom de l'enfant
- les téléphones portables et les consoles de jeu, et de manière générale tout objet non adapté à un accueil de loisirs ne sont pas autorisés
- les enfants doivent être en bonne santé et indemnes de toute maladie contagieuse
- **aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance** (les médicaments seront dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant)
- dans 1 petit sac, prévoir chaque jour 1 petite bouteille d'eau, 1 goûter pour le matin, 1 t-shirt et 1 short de rechange pour les jeux d'eau, 1 casquette, éventuellement de la crème solaire
- **pour les 3 sorties de juillet, prévoir 1 pique-nique tiré du sac**

Document à conserver
par les parents

Jean-Luc RUCH,

Maire de Duttlenheim

Numéros utiles pour plus de renseignements :

- 03.88.48.23.81 (Mairie)
- 03.88.50.71.53 (ALSH 1)